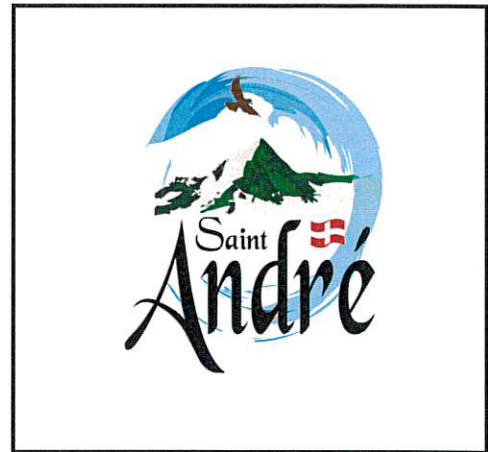


**Commune de SAINT-ANDRÉ**

**45, rue Sous Lion**

**73500 SAINT-ANDRÉ**



### **Avis aux administrés**

Depuis 2012 les administrés peuvent disposer gratuitement de fumier de vache. Cette année encore, le dispositif est reconduit afin d'éviter au maximum l'utilisation d'engrais chimiques dans les prairies et les jardins. Les personnes possédant des jardinières seront les bienvenues également.

Quelques conditions pour pouvoir bénéficier de ce service :

- Avoir une résidence principale ou secondaire sur la commune,
- Posséder un jardin sur la commune et préciser le lieu,
- Le fumier ne doit pas quitter la commune,
- Pas de stockage pour les années futures,
- Le transport est à la charge du demandeur
- Les accès empruntés doivent rester propres dans le respect des règles de l'hygiène et de l'environnement,
- Les quantités seront définies selon les besoins et les stocks disponibles.

Cette mise à disposition pourra évoluer en fonction de vos idées et de vos suggestions.

Nous vous proposons de venir prélever le fumier sur la plateforme de « Terre Longue » :

- **Soit le samedi 11 avril 2026 de 8 h à 11 h**
- **Soit le samedi 18 avril 2026 de 8 h à 11 h.**

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre :

- David MATIAS
- Olivier DESSERICH

Le Maire,



Christian CHIALE.

A large, handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Christian Chiale', is written over the printed name.